

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES DE TRADITION ET MODERNE AU BURKINA FASO : ÉLÉMENTS DE CHANGEMENT SOCIAL ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

TRADITIONAL AND MODERN PHYSICAL SPORTS AND ARTISTIC ACTIVITIES IN BURKINA FASO: ELEMENT OF SOCIAL CHANGE AND COMMUNITY DEVELOPMENT

Boureima COULIBALY

Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) Ouagadougou, Burkina Faso
boureima.coulibaly@gmail.com

Résumé : Depuis les indépendances, le Burkina Faso a institué les activités physiques sportives et artistiques (APSA) en vue de participer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Mais le problème est de savoir comment concilier les APSA de tradition et moderne pour que de nouvelles attitudes et comportements apparaissent à la base dans un environnement dominé par le sport de performance. Les entretiens semi-directif, le focus group, le questionnaire et une analyse documentaire minutieuse ont permis de collecter des informations auprès des élites du ministère des sports et des loisirs constituant des personnes ressources et des pratiquants auto-organisés d'APSA. Les résultats montrent en premier lieu que les politiques sportives mises en œuvre depuis les indépendances en tant que moyen et projet à la promotion de l'homme et aux innovations ont insuffisamment impactées la société burkinabè en dehors de celle de la période révolutionnaire. Deuxièmement, l'organisation du système sportif s'est révélée inadaptée à celle du système social du fait que les structures sportives sont organisées par le haut et laissant une population massive en bas qui n'est pas intégrée au système d'organisation à la base. Enfin, des fonctions spécifiques liées à la pratique d'APSA ont été identifiées comme moyen de développement communautaire : les fonctions d'éducation, de santé, sociale, culturelle et ludique.

Mots clés : activités physiques de tradition, sport, changement social, développement communautaire

Abstract : Since independence, Burkina Faso has instituted physical sports and artistic activities (APSA) in order to participate in improving the living conditions of the population. But the problem is how to reconcile traditional and modern APSAs so that new attitudes and behaviour emerge at the grassroots level in an environment dominated by performance sport. The semi-directive interviews, the focus group, the questionnaire and a detailed documentary analysis made it possible to collect information from the elites of the Ministry of Sports and Leisure who are APSA's resource persons and self-organised practitioners. The results show that firstly sports policies as a means and project for the promotion of mankind and innovation have not had enough impact on Burkinabe society outside the revolutionary period. Secondly, the organization of the sports system is inconsistent with the social system organization because of the organization of sports structures from above and leaving a massive population at the bottom that is not integrated into the organizational system at the grassroots level. Finally, the practice of APSA fulfil specific functions as a means of community development functions. There is education, health, social, cultural and recreational activities.

Keywords: physical activities of tradition, sport, social change, community development

Introduction

Les activités physiques sportives et artistiques (APSA) sont des pratiques sociales à forte valeur ajoutée dont les dimensions transcendent les frontières géographiques du Burkina Faso. Pour S. Gouda (1984), on ne peut en effet nier l'importance que prennent les APSA dans la vie des individus, de même que dans les familles, dans les communautés et dans les groupes sociaux, ainsi que dans les différentes cultures. À tous ces niveaux, les activités physiques sportives et artistiques se manifestent en tant que comportements et pratiques qui véhiculent des valeurs et des significations qui sont propres aux acteurs impliqués. Elles sont issues des motivations et des buts du moment présent, mais elles résultent aussi de toute l'histoire et des particularités de chaque individu ou de chaque groupe. De plus, ces pratiques, qui sont personnellement et culturellement déterminées, ont des répercussions sur de nombreux plans : culturel, écologique, économique, éducationnel, médical, organisationnel, politique, professionnel, psychologique.

Ainsi, pour B. Coulibaly (2019) dans ce contexte, le secteur des activités physiques et sportives est exposé par divers acteurs comme un domaine de développement. Comment les APSA participent au changement social et un développement à la base ?

B. Coulibaly souligne qu'au Burkina Faso, le sport moderne a occasionné dans le profil de son déploiement l'érosion des pratiques corporelles traditionnelles burkinabè. La non-intégration des pratiques corporelles locales dans les différents plans d'épanouissement du sport institutionnalisé, a entraîné leur relégation à la dernière extrémité. Or, il s'avère que l'insertion des jeux corporels locaux permettrait la découverte d'un ensemble des valeurs morales spécifiques burkinabè, en même temps qu'elles répondraient à une préoccupation du système d'éducation qui vise à promouvoir une éducation africaine en général et burkinabè en particulier, prenant sa source dans les racines proprement burkinabè et aspirant au développement des valeurs traditionnelles autochtones. De ce point de vue, une approche sociologique nous a permis de faire une analyse, mais également de réfléchir sur l'organisation de cet instrument d'emprunt qu'est le sport moderne au Burkina Faso en particulier, la non-intégration des pratiques culturelles locales dans les différentes politiques sportives mises en place depuis la période coloniale jusqu'à nos jours et les possibilités de développement à travers les fonctions spécifiques remplies par la pratique d'APSA. Pour comprendre la difficulté à établir des politiques sportives au Burkina Faso, on peut invoquer l'organisation du sport importé. Or, pour S. Gouda (1984), il s'agit de concevoir l'organisation sportive non pas comme un état, une nature de la société, mais bien plutôt comme une construction originale qui n'est possible que si la greffe tient compte comme le souligne G. Balandier, (1988) des dynamiques *du* « dedans » et du « dehors ». Le sport comme un accomplissement à l'œuvre au Burkina Faso, mais sans les burkinabè en général, expose dès lors le modèle importé à un échec.

La recherche de nouvelles dimensions de convergence dans le sport international (sport/santé, sport/éducation, sport/industrie, sport/spectacle -pratiques corporelles-) et dans le sport local (activités physiques traditionnelles -pratiques du corps) permet au Burkina Faso de contribuer à réduire le fossé qui sépare le Nord et le Sud dans le domaine du sport.

Le problème est de faire en sorte que les activités physiques endogènes et le sport moderne se complètent et soient harmonieusement intégrés au processus de changement social pour un développement global du Burkina Faso. Un autre problème est créé par le fait que les techniques sportives occidentales (modernes) se coupent du milieu socioculturel local.

Comment concilier le sport moderne et les activités physiques de tradition pour un changement social qui prendrait appui sur la formation d'acteurs de qualité au Burkina Faso ?

1. Matériels et Méthodes

La recherche est descriptive et analytique de type qualitatif et quantitatif. La méthode d'échantillonnage est non probabiliste avec les techniques de choix raisonné et accidentel. Ainsi tous les responsables engagés par l'adoption du programme d'activité au niveau sectoriel du sport et des loisirs sont concernés par cette recherche. Ce sont des acteurs stratégiques, les dirigeants et en définitive l'élite. Ils sont tous nommés en conseils des ministres. Au total, 27 d'entre eux ont pu participer à l'entretien. Les autres ont pu faire l'objet d'entrevue à travers le focus group après un atelier du département ministériel. De façon accidentelle, un groupe d'individus s'adonnant aux activités physiques de façon autonome, a fait l'objet d'étude à travers une grille élaborée pour recueillir les mobiles de la pratique d'APSA et les attentes. Ainsi, 297 personnes ont été touchées principalement dans les deux communes à statut particulier : Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Ceux-ci sont rencontrés à travers des espaces spécifiques comme les alentours du Stade du 4 Aout, stade Sangoulé Lamizana, le mémorial des martyrs, l'espace de la Zone d'activités diverses et les grandes artères des villes.

Un entretien semi-directif est adopté avec comme support le guide d'entretien pour les élites. Les informations sont ensuite retranscrites pour une analyse de contenu. L'enregistrement audio est fait avec un dictaphone électronique dans le cadre des entretiens semi-structurés et le focus group réalisés avec les personnes ressources retenues. Les données ont été retranscrites pour une analyse de contenu thématique basée sur les aspects politiques, organisationnelles et les fonctions spécifiques de la pratique des APSA.

La recherche documentaire a été utilisée à travers l'analyse des textes officiels (lois, décrets, archives, thèses, mémoires, articles de presse...).

2. Résultats

2.1. *Les politiques sportives comme moteur et facteur de la modernisation et de l'innovation*

Les facteurs de développement à savoir l'existence d'une politique sportive, le financement des projets et programmes de la politique, les ressources humaines nécessaires pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de cette politique et enfin les infrastructures réalisées pour répondre aux attentes des populations ont été

analysés pour observer le changement social attendu dans le processus de développement global.

En ce qui concerne l'existence de politique sportive qui prouve l'existence d'une vision déclinée en matière de développement et constitue l'émanation des préoccupations ou des aspirations globales des populations, les résultats ont montré que durant plus de quatre décennies, les gouvernants ont fonctionné sans une politique cohérente et réelle élaborée en projets et programmes comme dans d'autres secteurs comme l'économie, l'agriculture, la défense etc. Le secteur du sport a été utilisé comme un instrument de rayonnement international et d'affirmation de l'identité nationale au lendemain des indépendances. Il n'a pas été considéré comme un secteur déterminant du changement social et du développement. Un inspecteur d'EPS à la retraite précise dans notre entretien que « *A mon sens le sport et l'EPS ont manqué de vision et d'organisation. Puisqu'il n'y a pas d'entente entre le but et les finalités de l'EP et du sport. La confusion faite donne aux acteurs d'utiliser le sport comme moyen pour l'éducation des conduites motrices. Je me demande si les enseignants font la différence entre l'EP et l'épanouissement de l'intelligence motrice voire psycho-socio-motrice et le sport, la préparation des enfants aux sports de compétition. Ce qui fait que l'EP n'est pas intégré au système éducatif. Tout cela se traduit dans l'évaluation des examens. Donc il serait difficile de convaincre les décideurs de faire la différence entre l'EP et le sport parce qu'aujourd'hui seules les performances sportives comptent plus à leurs yeux et même de certains parents d'élève. Je pense que l'introduction de nos jeux traditionnels des terroirs permettra de donner une autre image de l'EP* ».

L'absence de politique sportive a entraîné les États à naviguer à vue en considérant ce secteur comme un secteur à fiction

Les activités physiques et sportives constituent une des composantes fondamentales de la culture, de l'éducation et de la vie sociale. Leur développement est d'intérêt général. De ce fait, elles sont un droit pour tout citoyen indépendamment de son sexe, de son âge, de ses capacités et de sa condition sociale (Charte internationale de l'Éducation Physique, UNESCO, 1978).

Le sport de haut niveau est source d'enrichissement et de progrès humain. Le sportif de haut niveau joue un rôle social, culturel et national de première importance.

Le choix de développement porté sur le sport de performance répond à la logique de conservation de l'héritage colonial au détriment des activités physiques corporelles locales vécue par les burkinabè. Le sport de performance est un sport technicisé, scientifique, économiquement solide et industriel issu d'un milieu culturellement différent des nôtres. D'où les énormes difficultés de nos États à pouvoir le concevoir et le développer au même titre que la métropole. Ainsi un formateur à l'Institut national de la jeunesse de l'éducation physique et du sport (INJEPS) de la période avant 1983 confirme que « *il y avait la volonté d'affirmation de son pays par le sport au lendemain des indépendances parce qu'on s'est rendu compte que des pays comme le Sénégal, la Guinée, le Cameroun étaient beaucoup présents sur la scène internationale et particulièrement dans le football. Ce qui intéressait le gouvernement c'était le sport de compétition* ». Cela traduit que les gouvernants avaient à l'esprit d'être présent sur la scène internationale pour s'assurer de l'efficacité de leur politique en matière de sport et aussi l'affirmation de leur identité. Les États nouvellement indépendants avaient l'espoir d'afficher leur solidité à travers les compétitions sportives internationales.

Cette idéologie a été remplacée à la suite du coup d'Etat de 1983 marquant le début de la période révolutionnaire.

Pendant le régime révolutionnaire de 1983 à 1987, la vision ou les orientations en matière de sport ont pris une tournure. Le sport conquiert ainsi rapidement une position centrale dans le discours politique dominant : la réconciliation de la santé du corps avec celle de l'esprit.

Pour la première fois dans l'histoire du Burkina indépendant s'élabore, tout au moins au niveau du discours, un projet sportif en tant que tel.

Officiellement, cette volonté de diffusion du sport dans toute la société est justifiée par un désir de « démocratisation » du sport, car « *un peuple sportif est un peuple sain et un peuple sain, est un peuple producteur* ». Thomas Sankara (Discours d'Orientation Politique du 2 Octobre 1984).

En matière de financement et d'investissement, les résultats montrent que l'Etat est seul et principal bailleur de fond du sport burkinabé, le budget alloué au sport ne comprend que le fonctionnement et le salaire des agents.

Actuellement, ce sont plus de quatre milliards de francs CFA qui sont investis dans les compétitions sportives internationales avec plus de 95% de ces ressources dans le football. Les 33 autres disciplines sportives ne bénéficient que de 5% pour leurs activités. Or le Ministère des sports qui est, selon l'expression de Gouda (1986), « le parent pauvre du gouvernement » n'a pas les moyens d'assurer pleinement ce rôle.

L'un des facteurs déterminants pour rendre opérationnel les changements sociaux, c'est la conception, la mise en œuvre de la politique sportive et son intégration dans le développement global. Cela repose sur la qualité et la quantité des ressources humaines dans toute sa diversité.

Les résultats ont montré qu'au Ministère des sports et des loisirs, deux types d'emploi sont pris en compte dans les textes d'organisation des emplois spécifiques : le maître d'éducation physique et sportive et le professeur certifié d'éducation physique et sportive.

Il en résulte alors que l'absence de politique en matière de sport et des loisirs à un moment donné se justifie par l'absence de cadres spécifiques pour la conception de schéma de développement.

Un facteur aussi important comme le développement des infrastructures ne répond ni à une planification de réalisation, ni à une réponse aux besoins des populations pour leurs pratiques.

Dans l'ensemble des résultats en matière de couverture d'infrastructures sportives et équipements, elle est en deçà des attentes. Or la mise en place des infrastructures sportives participe à l'aménagement des espaces tout en changeant les cadres de vie des populations.

Au regard des résultats obtenus l'importance accordée aux politiques sportives comme vecteurs, comme moteur et comme apprentissage au changement social trouve sa pertinence.

2.2. *Le fonctionnement du système des activités physiques et sportives*

Le fonctionnement institutionnel et organisationnel des activités sportives au Burkina Faso repose essentiellement sur une organisation de type club-district-ligue et fédération. Cette forme d'organisation est calquée essentiellement sur le modèle occidental. Ce modèle d'organisation tire ses origines de la colonisation. L'ordre sportif français est la référence en matière d'organisation du sport au Burkina Faso et dans les pays africains francophones. L'organisation du sport dans les pays concernés n'est que la pâle copie du sport français lui-même en prise à de nombreuses difficultés. La logique d'organisation du mouvement sportif est une logique nationale. L'ensemble des participants ont adhéré à cette logique d'organisation en fédération pour développer des valeurs sociales de leur milieu ; le système reste celui de la représentation et de la délégation du pouvoir.

Cependant l'introduction de structures sportives occidentales (fédérations, ligues, clubs) sans les adapter aux réalités locales, a largement mis en cause, les traditions et étouffé les jeux traditionnels non institutionnalisés, mais n'a pas répondu aux besoins des populations locales.

Le type d'organisation selon un Conseiller Technique du ministère « repose essentiellement sur un modèle industriel et est fonction de l'identité de la structure de référence. Par exemple la dénomination d'un club est tributaire dénomination de l'entreprise ou de regroupement suivant leur corporation : Union sportive des forces armées (USFA) est un club militaire, l'association sportive des fonctionnaires de Bobo (ASFB), le rail club du kadiogo (RCK) et l'union sportive des fonctionnaires de la régie Abidjan -Niger (USFRAN) représente le chemin de fer etc. aucun club ni structure sportive n'a une dénomination locale ou une identité authentique Burkinabè »

Selon le Directeur Général des Sports, le sport burkinabè est organisé à travers plus « d'un millier de clubs sportifs repartis en 34 fédérations sportives, 188 ligues et 1115 clubs sportifs dont 90% de ces fédérations et clubs sont repartis entre les deux grandes communes à statut particulier et les plus industrialisés et urbanisés : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ». Ce qui signifie que la vie associative est un indicateur de changement social et cette forme d'organisation est le propre des zones urbaines. Toutefois, le détour par le passé montre que les fédérations sportives sont bien sûr cloisonnées dans le rapport culture traditionnelle et culture moderne. Dès lors, on assiste aujourd'hui à un déphasage avec les besoins économiques et socio-culturels. Ainsi les populations éprouvent des difficultés autour des activités sportives qui ne sont pas les leurs parce que ces activités répondent à d'autres logiques que celles des activités physiques de tradition où l'organisation est de fait et inscrite dans leur logique de base.

En effet, de nombreuses analyses sur le changement sportif ou sur le changement social à partir du sport font état de la prédominance d'une idéologie sportive.

En somme, le sport participerait au changement social en produisant un effet de compensation du contrôle émotionnel inhérent au processus de civilisation. Cette approche est particulièrement adaptée lorsque l'on s'intéresse à la justification des actions socio-sportives dans les quartiers populaires. La mise en place d'actions portées par les acteurs associatifs et appuyées par les pouvoirs publics sont souvent initiés pour pacifier les quartiers, et en particulier pour « civiliser » la population

2.3. *Les fonctions spécifiques des APS et développement communautaire*

Les résultats montrent que plusieurs fonctions sont remplies par les activités physiques et sportives dans l'innovation sociale à savoir les fonctions d'éducation, de santé, sociale, culturelle et ludique qui permettent de produire de nouveaux comportements. La pratique des activités physiques et sportives permet à l'acteur de changer d'attitude, de perception et d'acquiescer de nouveau pouvoir économique et socio-culturel. Les activités physiques et sportives doivent être conçues dans une démarche de politique comme facteur de changement social pour que de nouvelles valeurs arrivent et que de nouvelles attitudes se présentent de sorte à intégrer un ensemble global et permettent à la société burkinabè de retrouver son identité, ses valeurs, de ne pas être déconnecté de son milieu et des enjeux internationaux.

Le changement sportif concerne enfin l'émergence de techniques sportives et de pratiques culturelles nouvelles.

Les résultats des entretiens et du focus group ont permis de retenir cinq fonctions constituant la spécificité des APS :

- une fonction éducative : l'activité physique constitue un excellent instrument pour équilibrer la formation et le développement humain de la personne à tout âge ;
- une fonction de santé publique : l'activité physique offre l'occasion d'améliorer la santé des citoyens et de lutter de manière efficace contre certaines maladies ;
- une fonction sociale : le sport représente un outil approprié pour promouvoir une société mieux intégrée, pour lutter contre l'intolérance et le racisme, la violence, l'abus d'alcool ou l'usage de stupéfiants. Il peut contribuer à l'intégration des personnes exclues du marché du travail, des personnes handicapées et à la scolarisation des jeunes ;
- une fonction culturelle : la pratique sportive permet au citoyen de mieux s'enraciner dans un territoire, de mieux le connaître et de mieux s'intégrer, et pour ce qui concerne l'environnement, de mieux le protéger ;
- une fonction ludique : la pratique sportive représente une composante importante du temps libre et du divertissement individuel et collectif.

Développer le sport institutionnalisé, c'est tenter de former un être humain des cultures « modernes » qui cherche à dégager sa personnalité des situations où les hasards de la société l'ont plongé.

Inversement, utiliser les pratiques corporelles traditionnelles, c'est favoriser l'homme des cultures traditionnelles, celui qui coïncide avec l'ensemble de ses rôles sociaux, avec les attentes des autres et l'image homogène qu'ils lui renvoient.

La participation aux pratiques corporelles traditionnelles est facile, son coût est abordable, sa signification sociale est liée à l'origine culturelle, l'ensemble des composantes psychologiques, surnaturelles, irrationnelles, magiques, etc. est respectée, alors qu'elle tend à être niée dans le sport européen.

L'utilisation des orientations actuelles en faveur du sport de performance est peut-être possible, mais le sport de masse, qui bénéficie rarement d'une politique claire et encore moins d'aide matérielle, est manifestement sous-développé. Malgré l'importance donnée à ce secteur dans les discours politiques, le développement des

activités corporelles traditionnelles aurait pourtant l'avantage de prendre en compte la pratique des hommes et des femmes de plus de quarante ans.

Les avantages socioéconomiques associés au rayonnement de l'activité physique et sportive dans les communautés sont les suivants : réduction du coût des soins de santé (économies de 2,4 à 6,5% du coût total des soins de santé dans certains pays en développement), réduction du coût des services sociaux (en réduisant par exemple la délinquance urbaine), augmentation de la productivité, augmentation des possibilités d'emploi, facilitation de l'intégration sociale, assainissement de l'environnement physique et social, amélioration de la performance des écoles, accentuation de la participation à des activités récréatives et sportives, et, partant, amélioration des performances sportives.

Les politiques de promotion de l'activité physique et du sport pour tous ont des caractéristiques génériques en montrant un cadre de référence pour le développement de politiques multisectorielles favorisant l'activité physique à l'intérieur des politiques publiques existantes.

Les politiques en matière d'activité physique et de sport pour tous sont un outil efficace de promotion de la santé et du développement.

On peut chercher également à intégrer l'activité physique au système et aux services de santé, de même qu'aux stratégies et aux plans nationaux en matière de santé. On peut aussi viser à inclure le sport et l'activité physique dans les programmes socioculturels locaux et nationaux...

Ainsi il est clair que les activités physiques et sportives bien conçues en termes de politiques sportives intègrent les autres politiques pour un développement harmonieux et global.

Le sport pour tous permet de l'épanouissement de la jeunesse au développement de l'élite. Le sport est un puissant outil pour le développement physique, psychologique et social des jeunes. La formation des jeunes au moyen du sport et de l'activité physique leur permet d'atteindre les plus hauts niveaux de succès athlétique et entraîne des bénéfices pour la société dans son ensemble.

La fonction sociale du sport telle qu'on la privilégiait au siècle dernier implique que l'on soutienne le sport sur les plans social, économique et politique, un besoin d'autant plus criant aujourd'hui que les décideurs publics sont confrontés à une raréfaction des ressources. La promotion de la fonction sociale du sport, ainsi renouvelée, est donc non seulement une démarche appropriée, mais la bonne démarche à adopter.

Dans le contexte socioéconomique actuel, le sport amateur, qui constituait auparavant un outil politique d'exclusion, est donc devenu un instrument de développement socioéconomique favorisant l'inclusion.

3. Discussion

En ce qui concerne l'existence de politique sportive qui prouve l'existence d'une vision déclinée en matière de développement et constitue l'émanation des préoccupations ou des aspirations globales des populations, les résultats ont montré que durant plus de quatre décennies, les gouvernants ont fonctionné sans une politique cohérente et réelle élaborée en projets et programmes comme dans d'autres secteurs comme l'économie, l'agriculture, la défense etc. Le secteur sport a été utilisé

comme un instrument de rayonnement international et d'affirmation de l'identité nationale au lendemain des indépendances. Il n'a pas été considéré comme un secteur déterminant du changement social et du développement. Les politiques publiques, de façon générale, sont des moteurs, un apprentissage et des vecteurs de changement social dans une approche rationnelle et planifiée. Tout en n'ayant pas existé dans le domaine du sport depuis plus de quatre décennies, le niveau de développement dans ce secteur laisse à désirer. L'absence de politique sportive a entraîné les Etats à naviguer à vue en considérant ce secteur comme un secteur à fiction. Ce résultat corrobore celui de S. Gouda (2009) qui montre qu'avec ses théories politiques, le Bénin, en s'inspirant des modèles dominants, construit patiemment ses illusions dans le sport international. Une analyse de la politique sportive de ce pays depuis l'indépendance en 1960 montre que les résultats attendus sont limités par les difficultés économiques, sociales et culturelles caractéristiques du sous-développement. Ce sous-développement est lui-même source d'instabilité politique. L'inadaptation des modèles sportifs proposés à partir des théories politiques a entraîné de nombreux changements structurels, politiques et humains. Mais aujourd'hui, l'analyse prouve que face à une demande de pratiques diversifiées et largement influencées par la situation internationale, l'Etat, les collectivités, les villes, les lycées, les universités et les entreprises doivent répondre autrement que par la "politique fiction". Ces résultats corroborent ceux de S. Gouda (2011 ; 2010, 2000), A.R. Baba-Moussa (2004), et J. Bouzoungoula (2012) ont montré que la démocratisation du sport en fonction de l'appareil idéologique d'Etat et le développement dans le secteur des APSA connaît des ruptures et continuités.

Enfin, le sport de performance est un outil indispensable pour rechercher une cohésion sociale fictive autour des résultats du football qui ne sont que des mirages car ne découlent d'aucune construction nationale. Ces résultats corroborent avec ceux de Y. Fatès (1994), E. K. Houédakor (2010) selon lesquels le sport de haute performance est un véritable appareil idéologique d'Etat. Outil au service de la représentation nationale sur le plan mondial, il témoigne positivement en faveur de l'Etat. Le sport d'élite prime plus que tout autre type de pratique. Cependant, si les performances sportives sont symboles de réussite, elles ne sont en aucun cas signes de développement. Comme le souligne Y. Fates (1994, p. 99),

« celui-ci est mesuré par le niveau de consommation (alimentation) mais aussi par le niveau d'instruction, l'état sanitaire (la mortalité) ainsi que le degré de protection de l'environnement. Il faut d'autre part y adjoindre le progrès dans le sens de l'égalité juridique et sociale entre les hommes et les femmes, les libertés publiques (politiques et civiques) ».

C'est dans ce sens que D.C. Kemo Keimbou (2004, p.13) explique que :

« l'interventionnisme de l'Etat dont le corolaire est l'émergence d'un service public qui assure de façon exclusive la gestion et le contrôle du mouvement sportif, a ainsi limité son financement en excluant notamment les collectivités locales et les entreprises privées. Par conséquent, le désengagement total de l'Etat n'est pas gage de développement sportif »

L'absence de politique de développement en matière de jeunesse, de sport et de loisirs au Burkina Faso durant ces quatre dernières décennies est liée au contexte d'après

indépendance ou nos Etats étaient encore sous dépendance directe des colons et aussi en raison des enjeux de pouvoir et de dynamique sociale et culturelle empirique (ethno-régionaliste) qui se sont emparés du sport au Burkina Faso. Ce contexte est conforme par S. Gouda (2000 ; 1997) en ce sens que les territoires africains sont nés de la volonté politique des européens colonialistes si bien qu'au moment des indépendances, au début des années 1960, seule l'organisation politique était présumée présente c'est-à-dire que ce sont des États qui accèdent à l'indépendance et non des nations qui se créent. Or les formes concrètes d'une nation comportent à la fois une organisation politique et une adhésion de type communautaire.

Le manque de culture, de formation et de stratégies managériales des dirigeants en place, incapables de communiquer avec le secteur commercial, se répercute à tous les niveaux. Aussi, l'absence de culture, de formation et de stratégie sportives des dirigeants perpétuent une dépendance vis-à-vis du pouvoir politique et du ministère de tutelle pour les aides en investissement, en fonctionnement, etc. Cette dépendance de l'institution sportive vis-à-vis de « l'Etat Providence » génère une absence de stratégie à court, moyen et long terme dans les fédérations et leurs organes déconcentrés. Ainsi les acteurs des services publics du sport cherchent à se légitimer tout en ignorant leur fonction. Ce qui corrobore les travaux de P. Bouchet (2004) dans analyse du modèle sportif africain.

L'un des facteurs déterminants de l'opérationnalisation des changements sociaux à opérer, la conception, la mise en œuvre de la politique sportive et son intégration dans le développement global repose sur la qualité et la quantité des ressources humaines dans toute sa diversité.

Les résultats en matière d'organisation du sport au Burkina Faso s'accordent avec les travaux de S. Gouda (1986, 1997), A.R. Baba-Moussa (2004) qui estiment que si le sport européen est parti du local pour se structurer au niveau national et international (le sport est intégrateur, et à accompagner la construction nationale en Europe). En Afrique et particulièrement au Burkina Faso

« le processus aurait été inversé et le sport, tout en participant à la construction de l'identité nationale, tend à s'infiltrer par le « haut » pour passer « en bas » du national vers le local ; s'il n'y a pas de réussites sportives remarquables, c'est qu'il y'aurait des effets pervers induits par l'environnement du système c'est-à-dire que par certains effets encore mal connus, l'environnement « déconstruit le système par le bas ». B. Badie (1992, p.122)

Ainsi, M. Forsé (1984) confirme que le développement de la vie associative serait alors une conséquence des changements sociaux engendrés par l'industrialisation et l'urbanisation. Ces deux phénomènes, en dissolvant les cadres traditionnels de la sociabilité, appellent la constitution de groupes plus ou moins formels qui permettent aux individus de retrouver un certain nombre de normes de conduite morale et économique et de fonder des rapports sociaux nouveaux reposant sur des droits, des devoirs, des positions et des rôles.

A. Meister (1974) soutient cette idée et tire même un principe de différenciation que plus un groupe subit le changement social, plus il a de chance de créer des associations.

Des tentatives de sportivisation des disciplines activités physiques de tradition comme la lutte et le tir-à-l'arc sont menés par des acteurs en mettant des fédérations sportives.

Plusieurs activités corporelles sont des méandres des oubliettes. Or au Burkina Faso, l'industrialisation peine à voir le jour en demeurant toujours embryonnaire. L'urbanisation elle, constitue une problématique avec des villes capitales de plus en plus vastes tout en se différenciant des autres villes à l'intérieur du pays.

Or, S. Gouda (2010) qui montre que l'universalisation des sports modernes a entraîné, notamment en Afrique noire en général, la déperdition partielle des pratiques physiques traditionnelles. Elles sont une partie intégrante du patrimoine social et culturel ; c'est aussi une partie importante de l'identité des peuples africains. En raison de leurs valeurs éducatives, sociales et morales, elles constituent sans nul doute, un refuge face aux agressions des sociétés contemporaines.

Il distingue également « cinq tendances lourdes de changement au sein des sports : la personnalisation, la technologisation, l'hybridation, la quête de nouveaux espaces sportifs et l'aventure » (G. Vielle-Marchiset, 2000, p 30). A. Loret (1998) viendra appuyer cette tendance de manière schématique voire caricaturale en insistant sur le développement d'une culture sportive alternative basée sur la revendication de modes de pratiques plus « libres » mais aussi plus consommatrices. Bien que cette analyse soit séduisante, elle ne révèle qu'à grands traits le phasage du changement sportif et réduit la complexité du changement social. Vigarello (1988, p 46) s'est risqué à ériger certaines lois d'évolution du sport et notamment des logiques motrices. Il en distingue trois : la loi d'intégration, la loi d'abstraction et la loi de transposition du modèle. Cette dernière est particulièrement intéressante pour l'étude des innovations car, selon l'auteur, elles « tiennent aussi au modèle d'action ou de comportement qu'une technique emprunte à d'autres découvertes venues de montages existants ailleurs ; opérations élaborées dans d'autres champs et avec d'autres instruments »

J. Meynaud (1966) élargit considérablement l'approche de Dumazeudier propos des activités physiques et sportives, qui y « voit dans le sport un moyen de culture, c'est-à-dire un moyen de se développer, de devenir plus complet ».

Faire coexister deux systèmes, l'un institutionnalisé sur le modèle occidental et l'autre informel avec une empreinte culturelle locale est voué à l'échec. C'est le développement du communautaire soit de l'informel qui permettra la pérennisation de l'institution sportive, soit le sport moderne représentatif de l'État. Certains auteurs relèvent la responsabilité de l'État, qui dans ces pays, s'arroge par une législation contraignante, le monopole de l'organisation du sport sans mettre en place une politique cohérente de gestion et de financement, d'encadrement et de création d'infrastructures (S. Gouda, 1997 ; D.C. Kémo-Keimbou, 2002). Pour d'autres, c'est le modèle olympique de la compétition qui serait inadapté aux contextes politiques, culturels et socio-économiques des pays (S. Gouda et P. Chifflet, 1991).

Nous accordons avec les conclusions de S. Gouda (1986, p.398) en ces termes :

« c'est dans la mesure où les missions assignées aux jeunes États africains intégreront les valeurs morales, sociales et culturelles nègres, dans la mesure où les choix sportifs tiendront compte des finalités de développement c'est-à-dire un relèvement sensible du niveau de vie des peuples africains, que, par ses apports spécifiques, les APS contribueront au développement de l'Afrique tout court ».

Conclusion

Les problèmes vus sous l'angle de la socio-anthropologie du changement social et du développement, nous ont permis de voir que le processus de changement social peut s'opérationnaliser avec les politiques publiques comme facteur, moteur, et objet d'apprentissage à ce processus changement social dans une approche globale et aux actions locales. Le fonctionnement institutionnel et l'organisation sont des indicateurs du processus du changement social et enfin les grandes fonctions remplies par le secteur des activités et sportives participent efficacement à l'innovation sociale, à l'observation de nouvelles façon d'être et de faire meilleures et intègre dans le développement global.

La recherche fait apparaître un bilan mitigé du changement social et du développement global dans le secteur des activités physiques et sportives depuis les indépendances avec :

- une absence de volonté publique et de stratégie pour promouvoir les activités physiques traditionnelles et sportives liées aux valeurs des nombreux groupes ethniques qui composent le Burkina Faso.
- un modèle sportif inadapté aux réalités locales (éducation, structure sociale, culture, économie, santé, environnement, loisir, etc.) pris en charge directement par l'Etat, donc "organisé par le haut" et ne s'intégrant pas aux structures sociales locales en "bas".
- un modèle fédéral très mal structuré qui continue à copier les modèles occidentaux sans en avoir les moyens financiers ;
- le niveau d'organisation des fédérations sportives nationales (environ un millier avec beaucoup de clubs dysfonctionnels et n'existent pas en réalité sur le terrain) ont très peu d'ancrage social et demeure très peu représentative au regard de leur caractère nationaliste et exogène dans une société avec une autre tradition d'organisation sociale de type clanique, tribale et de castes.

Enfin, des fonctions spécifiques liées à la pratique d'APSA ont été identifiées comme moyen de développement communautaire : les fonctions d'éducation, de santé, sociale, culturelle et ludique.

En effet, tout changement social suppose un minimum de politique cohérente intégrée pour un développement global et que cette problématique des APSA ne peut être isolée de la problématique du développement global. Le sens profond d'un réel développement est avant tout humain.

Ce sont les Hommes qui se soignent, s'éduquent, vivent et valorisent leur culture, qui décident d'être des citoyens responsables, qui s'épanouissent à travers les loisirs qui sont les siens. Ce sont enfin les Hommes qui sont porteurs, acteurs et auteurs du changement social.

Références bibliographiques

- BABA-MOUSSA Abdel-Rahamane, 2004, « L'organisation du sport au Bénin. Continuités et ruptures depuis 1990 ». *STAPS*, n°65, p. 61-78.
- BALANDIER George, 1988, *Le désordre*. Paris, Fayard
- BOUZOUNGOULA Joseph, 2012, *Sports, identités culturelles et développement en Afrique Noire Francophone. La sociologie des jeux traditionnels et du sport moderne au Congo-Brazzaville*. Paris, L'Harmattan
- BAYART, Jean François, TOULABAR Comi., et MBEMBE, Achille. (2008). *Le politique par le bas en Afrique noire : contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.
- COULIBALY Boureima, 2019, Tradition et modernité dans les activités physiques sportives et artistiques au Burkina Faso : changement social et problématique du développement global. Thèse de doctorat unique en sociologie du sport, Université d'Abomey-Calavi.
- FATES, Youcef, 2009, *Sport et Tiers-monde*, Paris, PUF
- FORSE Michel, 1992, Les théories du changement social, *Sciences Humaines*, n°15, p. 27-31.
- GOUDA Souaïbou, 1986, *Analyse organisationnelle des activités physique et sportives dans un pays d'Afrique noir : Le Bénin*. Thèse de doctorat 3e cycle en sociologie du sport, Université Joseph Fourier Grenoble I, sciences sociales 1986.
- GOUDA Souaïbou, 2009, Etude comparée des systèmes sportifs post-coloniaux en Afrique noire francophone : les exemples du Bénin, du Congo, du Niger et du Sénégal. In *Lettres d'Ivoire*, 008, *Revue Scientifique de Littératures, Langues et Sciences Humaines*, Université de Bouaké, p 251-263.
- GOUDA Souaïbou, 2010, Sport et développement au Bénin de 1990 à 2010 : Système d'action collective et logiques managériales. In *Mosaïque. Revue interafricaine de philosophie, littérature et sciences humaines*, n°010 Institut Supérieur de philosophie et des sciences humaines de Lomé (Togo), p 229-249
- GOUDA Souaïbou et BABA-MOUSSA Abdel-Rahamane (2006), Corps et témoignages : l'impossible dissociation dans les sociétés traditionnelles africaines. In *Actes de colloques*, sous la direction de Claire PERRIN, Presses Universitaires de Caen, pp 55-64.
- GOUDA Souaïbou, 1997, *Etats, Sports et Politiques en Afrique noire francophone : Cas du Bénin, du Congo, du Niger et du Sénégal*. Thèse de Doctorat de l'Université Joseph Fourier, Grenoble (France), 484pages.
- GOUDA Souaïbou, 2000, Sports et activités physiques en Afrique noire francophone : Changements et objet de changement dans les politiques gouvernementales. Actes de congrès. In 8ème congrès mondial du sport pour tous, sous la direction de Clermont Simard, Guy Thibault et al. Québec, p 253-267 (version française et version anglaise)

- GOUDA Souaïbou, 2010, Sports, Identités Culturelles Et Développement Dans l'Espace Francophone : France, Bénin, Congo, Niger et Sénégal., In Journal of Global Business Administration, Université du Québec en Outaouais, 2, n°2, p 150-162.
- HOUEDAKOR, Ethè Kossi, 2010, *L'action sportive organisée au Togo. Réalité nationale, contraintes et perspectives de développement » essai d'analyse comparée avec le Sénégal et le Benin »*. Thèse de doctorat en STAPS, Université de Bordeaux 2.
- KEMO KEIMBOU, David Claude., 2004, *L'Etat et le sport au Cameroun. Rhétorique et réalité des politiques sportives en Afrique Noire de 1960 à 1996, Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ?* Paris, l'Harmattan.
- MEISTER Albert, 1974, *La participation dans les associations*, Paris, Editions Ouvrières,
- MEYNAUD Jean, 1966, *Sport et Politique*, Paris, Edition Payot.s
- VIEILLE-MARCHISET, Giles, 2005, *Le sport entre intégration et exclusion. Normes et processus de transmission en question*, Mémoire de synthèse de l'activité scientifique pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Laboratoire de sociologie et d'anthropologie, Besançon, Université de Franche-Comté.